Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP ECP, veuillez visiter :
capecp.fr/annales-sujets-et-corriges

CAP Esthétique, Cosmétique, Parfumerie : EP1, EP2 et EP3

Session 2015 • Code sujet : **Non indiqué dans cette édition** • Durée : **EP1 : 3 h 30 ; EP2 : 30 min maximum ; EP3 : 3 h** • Coefficient : **EP1 : 7 ; EP2 : 3 ; EP3 : 4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Techniques esthétiques** (2 questions) — **Page 3**
2. **Vente de produits et de prestations de services** (2 questions) — **Page 5**
3. **Sciences et Arts Appliqués à la profession** (5 questions) — **Page 6**
4. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 8**

Sujet officiel (PDF) : https://capecp.fr/assets/annales/cap-ecp/EP1 - Techniques esthétiques/2015/CAP ECP - EP1 - Techniques esthétiques - Session 2015 - 4-Sujet.pdf

1. Techniques esthétiques

L'épreuve pratique commence par une fiche diagnostic-conseil établie à partir de l'observation d'un modèle choisi par la commission, puis se poursuit par des techniques esthétiques sur modèle. Le modèle doit respecter les caractéristiques indiquées et le candidat doit posséder l'attestation de formation à l'utilisation des appareils UV.

Fiche diagnostic-conseil

Question 1. À partir de l'observation du modèle choisi par la commission, renseigner la fiche diagnostic-conseil en 30 minutes maximum. Le modèle ne peut pas être un candidat et aucune question ne peut lui être posée.

1. Observer le modèle désigné par la commission. Il ne peut pas être candidat, mais peut appartenir à la commission.
2. Renseigner la fiche diagnostic-conseil à partir des observations, sans poser de questions au modèle.
3. Respecter la durée maximale de 30 minutes. L'épreuve commence par la fiche ; le temps non utilisé peut être consacré aux techniques esthétiques, sans dépasser 3 h 30 au total.

Avant l'épreuve, la commission vérifie que le candidat possède l'attestation de formation à l'utilisation des appareils UV. Sans cette attestation, il ne peut réaliser l'épreuve et reçoit la note 0.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Fiche établie par observation, sans question au modèle, en 30 minutes maximum ; attestation UV obligatoire.

Techniques esthétiques sur modèle

Question 2. Réaliser les techniques esthétiques sur un modèle féminin majeur conforme aux caractéristiques précisées : visage maquillé, zones à épiler non épilées, ongles naturels vernis et absence de piercing. Utiliser deux appareils, épiler obligatoirement les sourcils pendant le soin du visage et inclure le rangement du poste dans la durée totale de 3 h 30. Respecter les pénalités prévues en cas de modèle non conforme.

Avant l'épreuve, vérifier que le modèle est une femme majeure, sans piercing, et qu'il respecte les exigences suivantes.

Élément	Exigence	Pénalité indiquée
Visage	Fond de teint, fard à paupières, produits pour les cils sans extensions, rouge à lèvres foncé ou visible	Visage non maquillé : démaquillage noté sur 2,5 au lieu de 5
Zones à épiler	Aisselles, maillot, jambes, bras et sourcils non épilés ; poils d'au moins 2 mm	Zone sans poil : 0 au résultat de la zone, soit -4 points. Sourcils déjà épilés : 0 à l'épilation des sourcils, soit -4 points
Mains et pieds	Ongles non manucurés, vernis foncé, sans faux ongles	Vernis absent ou non conforme : 0 au démaquillage des ongles (-3 points) ou note divisée par 2. Faux ongles : soins notés sur 5 au lieu de 10

Réaliser les techniques dans l’ordre choisi, utiliser deux appareils et épiler les sourcils pendant le soin du visage. Le rangement est compris dans les 3 h 30. Un maquillage permanent peut réduire de moitié la note de maquillage, jusqu’à 9 points au lieu de 18.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Modèle féminin majeur conforme ; deux appareils utilisés, sourcils épilés pendant le soin visage et poste rangé dans les 3 h 30.

2. Vente de produits et de prestations de services

L'épreuve orale comprend un entretien portant sur le dossier professionnel et une prestation de vente sous forme de sketch. Le candidat doit présenter les phases de vente, proposer une vente additionnelle, renseigner un planning et effectuer un encaissement.

Entretien sur le dossier professionnel

Question 1. Participer à un entretien de 20 minutes maximum portant sur la partie commerciale du dossier professionnel, limitée à deux pages, et sur deux fiches relatives aux produits et aux prestations de services. Répondre aux questions sur les savoirs associés à la vente (S5) et à la connaissance du milieu professionnel (S6) ; aucun exposé n'est attendu.

L'entretien, conduit par la commission, dure 20 minutes maximum. Il porte sur le dossier professionnel : une partie commerciale de deux pages maximum et deux fiches sur les produits et les prestations de services. Aucun exposé n'est attendu. Répondez directement aux questions en vous appuyant sur votre dossier et en mobilisant les savoirs associés à la vente (S5) et à la connaissance du milieu professionnel (S6). Le dossier professionnel est indispensable pour pouvoir passer l'épreuve EP2.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Entretien de 20 minutes maximum, sans exposé, sur le dossier professionnel et les savoirs S5 et S6.

Prestation de vente

Question 2. Réaliser en 10 minutes maximum un sketch de vente correspondant au sujet attribué. Développer les différentes phases de la vente, proposer une vente additionnelle, renseigner un planning et effectuer un encaissement.

1. Accueillez le client et identifiez ses besoins par des questions.
2. Reformulez sa demande, puis conseillez le produit ou la prestation correspondant au sujet, en présentant ses caractéristiques et ses bénéfices.
3. Répondez aux éventuelles objections et concluez la vente.
4. Proposez une vente additionnelle adaptée, renseignez le planning demandé et effectuez l'encaissement.

Le sketch dure 10 minutes maximum. Les sujets portent sur l'hygiène et les soins, les prestations, le maquillage du visage ou des mains, ou la parfumerie.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Sketch de 10 minutes maximum : vente menée jusqu'à la conclusion, vente additionnelle, planning renseigné et encaissement effectué.

3. Sciences et Arts Appliqués à la profession

Cette épreuve écrite de trois heures est répartie en cinq parties totalisant 80 points. Elle évalue les connaissances en biologie, cosmétologie, technologie des appareils et instruments, techniques esthétiques et arts appliqués à la profession.

Biologie

Question A. Traiter la partie de biologie de l'épreuve, notée sur 20 points.

La partie A de l'EP3 est consacrée à la biologie et vaut 20 points.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Biologie : 20 points.

Cosmétologie

Question B. Traiter la partie de cosmétologie de l'épreuve, notée sur 20 points.

La cosmétologie constitue la partie B de l'épreuve EP3. Son barème est de 20 points.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Cosmétologie : 20 points.

Technologie des appareils et des instruments

Question C. Traiter la partie consacrée à la technologie des appareils et des instruments, notée sur 15 points.

Partie	Barème
Technologie des appareils et des instruments	15 points

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Technologie des appareils et des instruments : 15 points.

Techniques esthétiques

Question D. Traiter la partie consacrée aux techniques esthétiques, notée sur 10 points.

1. La partie D porte sur les techniques esthétiques.
2. Elle est évaluée sur 10 points.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Techniques esthétiques : 10 points.

Arts appliqués à la profession

Question E. Traiter la partie d'arts appliqués à la profession, notée sur 15 points.

La partie E de l'EP3 est consacrée aux arts appliqués à la profession. Le barème indiqué est de 15 points. Les cinq parties totalisent bien 80 points.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Arts appliqués à la profession : 15 points.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2015)

Bilan de l'épreuve : Ce document présente les consignes des épreuves EP1, EP2 et EP3 du CAP Esthétique, Cosmétique, Parfumerie, session 2015, sans code sujet indiqué. EP1 dure 3 h 30, EP2 30 minutes maximum et EP3 3 heures ; les coefficients sont respectivement 7, 3 et 4. L'épreuve porte sur les techniques esthétiques, la vente, les sciences professionnelles et les arts appliqués.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- EP1 commence par la fiche diagnostic-conseil, limitée à 30 minutes, puis comprend les techniques esthétiques sur modèle.
- EP1 dure 3 h 30 au maximum, rangement compris ; deux appareils doivent être utilisés et les sourcils épilés pendant le soin du visage.
- EP2 combine un entretien de 20 minutes maximum et un sketch de vente de 10 minutes maximum, avec vente additionnelle, planning et encaissement.
- EP3 totalise 80 points : biologie 20, cosmétologie 20, appareils et instruments 15, techniques esthétiques 10, arts appliqués 15.

Points de vigilance & attentes du jury

- Vérifier la présence de l'attestation de formation à l'utilisation des appareils UV avant le début d'EP1.
- Vérifier que le modèle d'EP1 est une femme majeure et respecte les caractéristiques requises ; un modèle mineur entraîne une note de zéro.
- Respecter les exigences d'EP1 concernant les deux appareils, l'épilation des sourcils et le rangement compris dans la durée.
- Apporter le dossier professionnel requis pour EP2 ; son absence empêche de passer l'épreuve et entraîne une note de zéro.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser la fiche diagnostic-conseil et les techniques d'EP1 ?

Commencez par remplir la fiche diagnostic-conseil en 30 minutes maximum. Vous pouvez ensuite choisir l'ordre des techniques, mais l'ensemble, rangement compris, ne doit pas dépasser 3 h 30 et doit inclure l'utilisation de deux appareils.

Q : Quelles conditions le modèle doit-il respecter pour EP1 ?

Le modèle doit être une femme majeure, sans piercing, avec le visage maquillé, les zones à épiler non épilées et les ongles naturels vernis. Les écarts entraînent les pénalités précisées dans les consignes.

Q : Comment se répartit la durée des trois épreuves ?

EP1 dure 3 h 30 au total, avec 30 minutes maximum pour la fiche. EP2 comprend jusqu'à 20 minutes d'entretien et 10 minutes de sketch. EP3 dure 3 heures ; aucune répartition de temps par partie n'est indiquée.

Q : Le document donne-t-il le barème détaillé et tous les critères de notation ?

Les consignes indiquent les coefficients, les pénalités de modèle pour EP1 et la répartition des 80 points d'EP3. Elles ne donnent pas de grille détaillée pour chaque tâche ni de barème complet de notation.

Sujet officiel associé (PDF) : https://capecp.fr/assets/annales/cap-ecp/EP1 - Techniques esthétiques/2015/CAP ECP - EP1 - Techniques esthétiques - Session 2015 - 4-Sujet.pdf

Ressources CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.